



Bordeaux, le

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pierre Dartout, préfet de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, préfet de la Gironde et **Jean-Luc Gleyze**, président du Conseil départemental de la Gironde ont signé le **Plan départemental de l'habitat (PDH)**, en clôture des **Journées girondines de l'habitat** organisées par le Département, en présence de **Martine Jardiné**, vice-présidente du Conseil départemental, chargée de l'habitat, du logement et du développement social, **le jeudi 17 mars 2016, Hall de l'immeuble Gironde, 83 cours du Maréchal Juin à Bordeaux.**

Le Plan Départemental de l'Habitat (PDH) est une démarche élaborée sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat et du Département depuis septembre 2012. Elle vise à **construire une stratégie habitat partagée dans la perspective d'un projet de développement solidaire des territoires girondins**. Le PDH a été adopté en séance plénière du Conseil départemental le 25 juin 2015.

Le PDH a pour objectif de **répondre aux différents enjeux démographiques, sociaux, économiques et énergétiques de la Gironde** en identifiant, suivant les registres et les types de besoins, les perspectives d'**intervention en matière d'habitat et d'accès au logement**.

La stratégie départementale de l'habitat est adossée aux **politiques de solidarité et d'aménagement du territoire**, dans un contexte de forte tension sur le marché du logement (44 000 demandes pour environ 12 500 attributions par an).

Les signataires souhaitent notamment promouvoir une politique publique innovante en favorisant les expérimentations et en diversifiant l'offre.

Le PDH définit un plan d'actions pour les 6 années à venir autour des 3 objectifs suivants :

- > **le développement du parc public ;**
- > **l'amélioration du parc privé ;**
- > **l'accompagnement des publics dans leurs parcours résidentiels dans et vers le logement.**

En 2016, le Département finance les actions du PDH à hauteur de 20 millions d'euros.

Repères

- Le PDH s'inscrit dans le cadre de **la loi portant engagement national pour le logement du 13 juillet 2006**. Il est le cadre de référence des politiques publiques en faveur de l'habitat en Gironde pour les six prochaines années.

- La **délégation des aides à la pierre** du Conseil départemental et de Bordeaux Métropole, définissent la stratégie départementale de l'habitat en Gironde portée par l'Etat.

- Le PDH est **le volet habitant de l'interSCOT** : démarche constituant un dialogue productif d'inter-territorial et de coordination afin de mettre en œuvre les politiques publiques territorialisées de développement et d'égalité des territoires.